

M. Bell: Entre-temps, monsieur l'Orateur, le premier ministre nous donnerait-il l'assurance qu'on ne prendra plus aucune autre mesure de restriction économique dans les provinces atlantiques?

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question complémentaire à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Puis-je formuler d'une façon un peu différente une question que je lui ai déjà posée? Quels efforts le ministre ou ses fonctionnaires font-ils pour venir en aide aux 400 ou 450 employés que le National-Canadien congédie présentement dans la région atlantique?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a dit qu'il formulerait sa question antérieure de façon un peu différente, mais la différence ne me semble pas tellement grande.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Puis-je la poser sous une autre forme? En plus de recommander à ces gens de quitter la région atlantique et d'accorder des subventions à ceux qui déménagent, que fait le ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LA COTISATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre du Revenu national. Le 7 novembre, le ministre a promis à la Chambre qu'on discuterait avec les provinces de la cotisation des ouvriers agricoles saisonniers au régime de pensions du Canada. Le ministre peut-il nous dire si cette question figure à l'ordre du jour de la prochaine conférence?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, trois questions faisaient l'objet des instances présentées par les associations agricoles et des députés de ce côté-ci de la Chambre, y compris du député de Norfolk. La première concernait les déductions d'impôt sur le revenu des employés; la deuxième, les exemptions d'assurance-chômage dans le cas des ouvriers agricoles; la troisième, le régime de pensions du Canada.

[Le très hon. M. Pearson.]

Les deux premières ont été réglées à la satisfaction des cultivateurs, car elles relèvent de la compétence fédérale. La troisième doit faire l'objet de discussions avec les provinces. Ce n'est pas une question qui doit relever de la prochaine conférence fédérale-provinciale mais qui exigera des consultations lorsqu'on examinera le régime de pensions du Canada proprement dit.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LA RHODÉSIE—LE CANADA ET LE RAPPROCHEMENT DES PARTIES EN CAUSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle est un peu plus empreinte de modération que celles d'il y a un instant mais tout aussi importante, à mon avis. Elle m'est dictée par une déclaration faite à la Chambre des communes britannique par le secrétaire aux Relations du Commonwealth. Selon M. Thompson, le régime de M. Smith et le gouvernement du Royaume-Uni s'entendent moins que jamais sur la déclaration unilatérale d'indépendance. Le ministre nous dira-t-il si, dans ces circonstances regrettables, le Canada, qui joue un rôle très actif au sein du Commonwealth, songe à faire quelque chose pour rapprocher les deux parties et atténuer la gravité de la situation?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, si le gouvernement du Canada pouvait faire progresser cette affaire ailleurs qu'aux Nations Unies, où le problème se pose présentement, mon ami peut être sûr que nous serions plus qu'heureux de faire de notre mieux, compte tenu de notre politique avouée qu'appuient tous les gouvernements du Commonwealth.

Toutefois, les Nations Unies sont présentement saisies de la question. Le secrétaire général fera bientôt rapport sur l'effet des sanctions, et d'ici là, je pense qu'il serait imprudent d'aller plus loin.

M. Macquarrie: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre veut-il dire par là que le Canada, dans le contexte du Commonwealth, ne peut adopter d'autre ligne de conduite?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je crois que c'est la situation actuelle.